



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE DE DALHUNDEN
67770

Tél. 03.88.86.97.18. – Fax : 03.88.86.06.24.

Réunion du Conseil Municipal du 3 juillet 2020

Sous la Présidence de M. Michel DEGOURSY, Maire.

Présents : *Didier VOELCKEL, Lorette PIHEN, Olivier SIX, Etienne ACKER, Jimmy BRUNET, Esther BUSSON, Sylvie GLAVASEVIC, Christine KREMSER, Éric MERKEL, Marie-Paule MOCKERS, Jean-Michel STRAUB, Guylène TIMMEL, Isabelle WAGNER, Stéphanie WOLFF*

Absents : *avec excuse : Néant*
Sans excuse : Néant

Le conseil municipal désigne Marie-Paule MOCKERS en tant que secrétaire de séance

2020-07-40 – Dénomination de l'école primaire

Suite au décès de l'ancien Maire Monsieur Laurent Mockers le 26 juin 2020, et pour rendre hommage à l'homme engagé, comme à l'ensemble des actions menées, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de nommer l'école primaire de Dalhunden à son nom.

La dénomination d'un équipement municipal relève de la compétence du Conseil Municipal qui, en vertu de l'article L. 2121-29 du CGCT règle par délibérations les affaires de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision pour baptiser l'école primaire de Dalhunden au nom de École Primaire Laurent Mockers.

2020-07-41 – Composition commission d'appel d'offres

Le Conseil Municipal élit comme membres titulaires de la commission d'appel d'offres :

Didier VOELCKEL, Olivier SIX, Isabelle WAGNER

Sont élus comme membres suppléants :

Guylène TIMMEL, Eric MERKEL, Christine KREMSER

Le Maire, Michel DEGOURSY, est président de cette commission.

2020-07-42 – Installation nouveau TBI école

Dans le cadre du Label Écoles Numériques 2020, permettant d'obtenir une subvention jusqu'à 50%, Monsieur le Maire propose d'équiper la 3^{ième} salle de classe (GS-CP) d'un TBI (Tableau Blanc Interactif) pour que l'ensemble des salles de classe soit équipé.

Devis :

Nextinfo	5 603,88 €
AMS	6 585,48 €

Dans un esprit d'uniformité et de maintenance, Monsieur le Maire propose de travailler avec le même prestataire que les autres salles de classe, soit Nextinfo.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'accepter l'offre de la société Nextinfo et autorise Monsieur le Maire de signer l'offre, ainsi que les éventuels avenants dans la limite des crédits votés.

Les crédits sont prévus au budget investissement opération d'équipement n°100 LIBELLE : Acquisition matériel informatique école.

2020-07-43 – Informatique mairie

Monsieur la Maire expose la situation actuelle de l'état informatique de la mairie : un poste informatique en location au secrétariat avec sauvegarde locale et pas de WIFI. Afin de mettre à jour l'installation et de répondre aux besoins actuels, Monsieur le Maire propose d'équiper les adjoints et le Maire respectivement d'un poste informatique portable, soit 2 PC portable, d'un écran déporté pour le bureau du Maire, d'installer la WIFI en mairie, de prévoir les licences nécessaires pour une gestion en cloud, comme une sauvegarde locale et déportée.

Devis :

Nextinfo	5 779,80 €
OCI	4 798,86 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'accepter l'offre de la société OCI et autorise Monsieur le Maire de signer l'offre, ainsi que les éventuels avenants dans la limite des crédits votés.

Les crédits sont prévus au budget investissement opération d'équipement n°101 LIBELLE : Acquisition matériel informatique mairie.

2020-07-44 – Site internet commune

La commune de Dalhunden n'a malheureusement plus de site internet fonctionnel depuis un certain temps. Monsieur le Maire exprime l'impératif que la commune ait un site fonctionnel et interactif pour informer de la vie locale.

La société HOPLAWEB de la commune propose la création du site pour un montant de 3 000,00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'accepter l'offre de la société HOPLAWEB et autorise Monsieur le Maire de signer l'offre, ainsi que les éventuels avenants dans la limite des crédits votés.

Les crédits sont prévus au budget investissement opération d'équipement n°104 LIBELLE : Site internet.

2020-07-45 – Sécurisation zone 30 rue du Nieul – devant l'école

Actuellement une zone 30 est en vigueur devant l'école – rue du Nieul, comme une interdiction de stationnement signalée par bande jaune. Le constat est que le respect de la vitesse ainsi que l'interdiction de stationnement doivent être améliorées pour maximiser la sécurité des enfants comme l'ensemble des riverains. Pour ce faire, Monsieur le Maire expose les conclusions de la commission de voiries et de sécurité et préconise l'installation de coussins berlinois aux extrémités de la zone 30, la pose de barrières sur une partie de la bande jaune, une barrière en sortie de la rue Étroite pour ralentir la sortie des cyclistes et des piétons et prévoir le rafraîchissement, ou compléter, le marquage au sol.

Devis :

TH SIGNALISATION	11 190,24 €
SNH & MBS	13 032,00 €
EG SIGNALISATION	12 361,20 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'accepter l'offre de la société TH SIGNALISATION et autorise Monsieur le Maire de signer l'offre, ainsi que les éventuels avenants dans la limite des crédits votés.

Les crédits sont prévus au budget investissement opération d'équipement n°107 LIBELLE : Sécurisation école.

2020-07-46 – Voiture communale

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité d'investir dans un nouveau véhicule communal. Le véhicule actuel (Suzuki Santana de 1991) date et présente des faiblesses de fiabilité. Souhaitant devenir un partenaire actif du PCEAT du Pays Rhéna, il semble pertinent de changer pour un véhicule électrique.

L'offre pour un véhicule utilitaire électrique acceptant un attelage est restreinte. Monsieur le Maire propose un Renault Kangoo ZE en crédit - bail sur 60 mois pour un montant de 339,35€ HT mensuel et non un achat du véhicule tenant compte de la durée de vie des batteries comme l'évolution des voitures électriques dans les prochaines années.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire de faire les démarches et de signer le crédit bail pour l'acquisition de ce véhicule.

2020-07-47 – Terrain d'entraînement USD

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la rénovation d'une partie du Steinfeld (5000 m²) en terrain d'entraînement pour que les différentes équipes puissent s'entraîner sur cette surface sans danger et pour préserver le terrain d'honneur.

Devis :

HEGE	5 080,80 €
RENOVA	5 872,80 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'accepter l'offre de la société HEGE et autorise Monsieur le Maire de signer l'offre, ainsi que les éventuels avenants dans la limite des crédits votés.

Les crédits sont prévus au budget investissement opération d'équipement n°108 LIBELLE : Terrain de football.

